

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut supérieur privé de préparation aux examens et concours (INPEC) - ADONIS - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Institut supérieur privé de préparation aux examens et concours (INPEC) - ADONIS - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage (45673)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut supérieur privé de préparation aux examens et concours (INPEC) - ADONIS - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage (45673)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	99	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines apportant des compétences pour la formation	Notes de première et des 2 premiers trimestres de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité d'orthographe	Appréciations sur les bulletins et/ou la fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	Rigueur Ponctualité Assiduité Autonomie et capacité à s'investir	Avis du conseil de classe et sur les champs « Autonomie » et « Capacité à s'investir dans le travail » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Lecture de la lettre de motivation rédigée par le candidat avec une attention particulière sur la cohérence du projet et la motivation notamment lorsqu'il s'agit d'un changement de parcours	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Stage Expérience personnel Activités extra scolaires	Prise en compte des activités sportives, participation à des activités associatives, bénévolat...	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères éliminatoires :

- Contrat d'alternance : L'intégration en alternance nécessite un contrat signé avec une structure d'accueil. En l'absence d'employeur, le dossier est rejeté pour cette voie. Le candidat peut toutefois s'inscrire en formation initiale (présentiel ou à distance).
- Dossier incomplet ou non conforme : Tout dossier incomplet est irrecevable. Un projet incohérent ou sans lien avec la formation peut également entraîner un refus.
- Manque de motivation : Une candidature sans expression personnelle (lettre vide, hors sujet ou non conforme) peut être rejetée, car elle ne permet pas d'évaluer l'intérêt réel du candidat.

Les critères éliminatoires appliqués sont strictement objectifs, vérifiables et conformes au cadre réglementaire. Les autres éléments relèvent d'une appréciation qualitative fondée sur des principes d'équité, de cohérence pédagogique et de réussite des étudiants.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été évaluées sur la base des critères suivants, définis par la commission d'examen des vœux de l'établissement :

- **Résultats bulletins de notes** : L'évaluation des résultats scolaires a porté sur les matières pertinentes au regard de la formation demandée.
- **Motivation et projet professionnel** : Les éléments fournis dans la fiche Avenir et la lettre de motivation des candidats ont été examinés afin de vérifier la cohérence entre le parcours scolaire, les centres d'intérêt du candidat et les objectifs professionnels.
- **Capacité d'organisation et autonomie** : Les appréciations des enseignants quant à la capacité d'autonomie et à l'organisation du travail ont été considérées comme des indicateurs de réussite potentielle dans l'enseignement supérieur.
- **Engagement et activités extrascolaires** : L'engagement dans des activités périscolaires, sportives, associatives ou professionnelles a également été pris en compte, dans la mesure où il reflète des qualités comme l'initiative et la responsabilité.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour faciliter votre intégration, plusieurs dispositifs d'accompagnement sont proposés afin de préparer efficacement votre inscription, d'optimiser vos démarches auprès des employeurs et de garantir votre admission :

- **Ateliers en ligne dès février** : Sessions de 30 minutes pour améliorer votre CV, préparer les entretiens et orienter vos recherches.
- **Diffusion de CV** : Un programme spécifique assure la diffusion de votre CV auprès de nos entreprises partenaires. Ce dispositif vise à renforcer vos opportunités de recrutement et à accélérer vos démarches.
- **Entretiens personnalisés** : Une ligne téléphonique dédiée permet d'échanger avec un conseiller. Ces rendez-vous permettent de répondre à vos questions et de vous conseiller dans vos démarches.

Signature :

Loetitia BOECHE,
Chef d'établissement de l'établissement Institut
supérieur privé de préparation aux examens et
concours (INPEC) - ADONIS